

Liste des pièces à fournir pour l'inscription au permis de conduire

Les documents sont à fournir soit par mail à
contact@accesformation63.fr soit sur une clé USB
PAS DE PHOTOCOPIES – UNIQUEMENT DES ORIGINAUX



Pour toutes les demandes

- 2 photos d'identité numériques agréées ANTS
(Cabines ou photographes agréés repérables à la présence d'une vignette bleue "agréé service en ligne ANTS", voir ci-contre)
- 4 timbres au tarif normal prioritaire (vert)
- 1 enveloppe vierge au format A4
- 1 enveloppe vierge au format A5

- Carte Nationale d'Identité ou passeport
- Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (**facture** de téléphone, d'électricité, d'eau, de gaz, dernier avis d'imposition)

Si vous n'avez pas de justificatif à votre nom ou si vous êtes mineur

- L'attestation d'hébergement ci-jointe, complétée et signée
- La carte d'identité (ou passeport) de l'hébergeant

Si vous avez moins de 26 ans

- Votre ASSR2 (obligatoire à partir de 15 ans et jusqu'à 25 ans)
- Votre certificat Individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (obligatoire dès 17 ans)

Si vous possédez déjà un permis de conduire

- Votre permis de conduire actuel recto-verso et en couleur

Si vous êtes mineur

- Une copie de votre recensement en mairie (obligatoire à partir de 16 ans)
- Copie du livret de famille mentionnant les parents et l'élève
- Une copie du jugement de divorce des parents (page concernant la responsabilité légale demandée par la préfecture)